



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

*Séance du lundi 22 octobre 2007*

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 23/10/2007

**D - 20070522**

Reçu en Préfecture le :  
CERTIFIE EXACT,

***Aujourd'hui Lundi 22 octobre Deux mil sept, à quinze heures,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

***Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux***

**Etaient Présents :**

M. Didier CAZABONNE, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Jean-Paul JAUFFRET, M. Jean-Charles BRON, Mme Françoise BRUNET, M. Dominique DUCASSOU, Mme Anne WALRYCK, M. Stéphane DELAUX, Mme Carole JORDA-DEDIEU, M. Jean-Marc GAUZERE, M. Claude BOCCHIO, Mme Elisabeth VIGNÉ, M. Joël QUANCARD, Mme Muriel PARCELIER, M. Jean-Michel GAUTÉ, M. Henri PONS, M. Pierre LOTHAIRE, M. Jean-Louis DAVID, Mme Anne-Marie CAZALET, M. Alain MOGA, M. Bruno CANOVAS, Mme Françoise PUJO, Mme Michelle DARCHE, Mme Ana De OLIVEIRA-POMMET, M. Patrick SIMON, Mme Anne CASTANET, M. Charles CAZENAVE, Mme Marie-Christine GUITER-ROCHE, Mme Eliane BON, Mme Chantal BOURRAGUÉ, Mme Mireille BRACQ, Mme Martine MOULIN-BOUDARD, Mme Nadine MAU, Mme Françoise MASSIE, M. Alain PETIT, Mme Christine CHARRAS, Mme Marie-Claude CARLE DE LA FAILLE, Mme Elisabeth TOUTON, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean MERCHERZ, M. Guillaume HÉNIN, Mme Chrystèle PALVADEAU, M. Daniel JAULT, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Claude MELLIER, M. Jacques RESPAUD, Mme Martine DIEZ, Mme Brigitte NABET, M. Vincent MAURIN, M. Matthieu ROUVEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Jacques COLOMBIER,

**Excusés :**

M. Hugues MARTIN, M. Jacques VALADE, M. Alexis BANAYAN, M. Jean-Didier BANNEL, Mme Sonia DUBOURG-LAVROFF,

***Direction Générale des Affaires Culturelles. Acquisition sous  
forme de vente en l'état futur d'achèvement d'un complexe  
musical. Subventions de l'Etat et de la Région. Décision.  
Autorisation***

M. Dominique DUCASSOU, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibérations D 20040541 en date du 13 décembre 2004 et D 20050323 en date du 4 juillet 2005, notre conseil a successivement autorisé le principe puis l'acquisition pour un montant de 24 800 000 € HT - sous forme d'une vente en l'état futur d'achèvement - d'un complexe musical à usage d'auditorium. Il a également autorisé Monsieur le Maire à solliciter auprès de l'Etat et des autres collectivités toutes subventions qui pourraient alléger le coût de ce projet pour la ville.

La Ville s'est acquittée de 50 % du montant au titre de l'échéancier de paiement pour les années 2005 et 2006. Le site de l'auditorium faisant l'objet de fouilles archéologiques les paiements de certaines phases de travaux sont décalées sur l'exercice 2008.

Par courrier en date du 31 mai 2006 Monsieur le Ministre de la Culture et de la communication a confirmé à Monsieur le Maire l'engagement de l'Etat à cofinancer ce projet à hauteur de 7 millions d'euros en trois fractions sur les exercices 2006, 2007 et 2008.

Par courrier en date du 23 Juillet 2007 Monsieur le Président du Conseil Régional a informé Monsieur le Maire que la construction de l'auditorium a fait l'objet d'une inscription budgétaire, pour ce qui concerne la part Région, de 1.5 M€ au titre du contrat de Projets Etat-Région.

Le plan de financement global de l'opération serait donc le suivant :

| Financeurs                   | Montant        | %              |
|------------------------------|----------------|----------------|
| Etat                         | 7 M€           | 28,23%         |
| Conseil Régional d'Aquitaine | 1,5 M€         | 6,05%          |
| Ville de Bordeaux            | 16,3 M€        | 65,73%         |
| <b>Total HT</b>              | <b>24,8 M€</b> | <b>100,00%</b> |

Le plan de financement de la tranche 2007 serait donc le suivant :

| Financeurs                   | Montant       | %              |
|------------------------------|---------------|----------------|
| Etat                         | 3 M€          | 48,39%         |
| Conseil régional d'Aquitaine | 1,5 M€        | 24,19%         |
| Ville de Bordeaux            | 1,7 M€        | 27,42%         |
| <b>Total HT</b>              | <b>6,2 M€</b> | <b>100,00%</b> |

En conséquence, il vous est aujourd'hui demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir approuver le plan de financement de la tranche 2007 de subvention et d'autoriser Monsieur le Maire à encaisser ces subventions.

## **ADOPTE A L'UNANIMITE**

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 22 octobre 2007

P/EXPEDITION CONFORME,

**M. Dominique DUCASSOU**  
**Adjoint au Maire**

